

Une Caisse ouverte aux changements

Yves Hébert

Numéro hors-série, automne 1999

Au coeur de l'action : la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec
1948-1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8645ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hébert, Y. (1999). Une Caisse ouverte aux changements. *Cap-aux-Diamants*, 30-36.



Une Caisse ouverte aux changements

PAR YVES HÉBERT

En 1948, la fondation d'une caisse populaire dans un quartier comme le Vieux-Québec représente tout un défi. D'une part, les paroisses environnantes possèdent déjà leur propre coopérative d'épargne et de crédit. D'autre part, la paroisse Notre-Dame-de-Québec compte neuf succursales bancaires importantes, dont plusieurs sont établies rue Saint-Pierre depuis le XIX^e siècle. Après des débuts un peu lents, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec n'en connaît pas moins une croissance remarquable.

L'AFFIRMATION D'UNE COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE DANS LE VIEUX-QUÉBEC DE 1948 À 1964

Entre 1948 et 1964, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec s'enracine dans son quartier et s'affirme graduellement comme une coopé-

rative d'épargne et de crédit au service des résidents de la paroisse. La croissance qu'elle connaît jusqu'en 1959 s'avère modeste, mais somme toute régulière. Après 1960, cette croissance s'accélère, en raison notamment de sa nouvelle localisation.

Les débuts de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec sont assez lents. À la fin de la première année d'opération, la Caisse ne compte que 134 sociétaires. Seulement 55 d'entre eux y déposent leurs économies. L'actif est de 21 950 \$. Dans un quartier urbanisé comme celui du Vieux-Québec, on aurait pu s'attendre à un *membership* plus élevé. L'année suivante, la direction de la Caisse s'inquiète de ce petit nombre de sociétaires. Le conseil d'administration décide alors de faire plus de publicité sur les services qu'offre cette nouvelle caisse dans le Vieux-Québec. Même avec l'envoi d'une circulaire à toutes les familles de la paroisse et de 4 000 cartes publicitaires, la réponse des paroissiens demeure faible. À

La vieille ville de Québec vue de Lévis. Photographie Neuville Bazin, 1957. (Archives nationales du Québec, à Québec).

cette étape de son développement, la survie de la Caisse dépend de l'apport de nouveaux sociétaires. Donc, ses dirigeants cherchent des solutions.

Dans les années qui suivent, pour pallier le problème du *membership*, on se tourne vers de nouvelles clientèles. En 1953, à la suggestion du vi-

biliser les jeunes à l'épargne. En 1960, les caisses scolaires affiliées à la Caisse de Notre-Dame de Québec comptent 475 jeunes membres.

À partir de 1958, la Caisse entre dans une phase de croissance plus rapide. Après une douzaine d'années d'activité, en 1960, ses dirigeants ont réussi à gagner la confiance de plus de 810 so-



En 1980, inauguration du système inter-Caisses par le transfert d'une somme de 402 000 \$ accordée par le ministère des Affaires municipales à cinq coopératives d'habitation de Montréal. Sur cette photographie apparaît le directeur de l'époque, Gaétan Sirois (extrême gauche), Jean-Marie Ouellet, Ginette Laberge, André Bourgault. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

caire de la basilique Notre-Dame, B. Fortier, on invite de plus en plus les jeunes à devenir sociétaires de cette coopérative d'épargne et de crédit. L'affiliation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec aux Services de santé du Québec (SSQ), une mutuelle d'assurances fondée en 1944, est également envisagée. Ces deux initiatives semblent avoir eu un certain succès, puisque le nombre de membres de la Caisse passe de 260 à 318, de 1953 à 1954. Pour la même période, l'actif de la Caisse est de 84 316 \$ au lieu de 144 624 \$, ce qui n'est pas négligeable.

Conscients de l'importance à accorder aux jeunes sociétaires, les dirigeants de la Caisse de Notre-Dame de Québec s'intéressent davantage, dans les années 1950, au milieu scolaire. Ainsi, des caisses scolaires sont mises en place à l'académie Mallet en 1954, et en 1958 dans les écoles Notre-Dame-de-Québec, Notre-Dame-des-Victoires et Notre-Dame-de-la-Garde. À la fin des années 1950, l'assemblée générale des membres de la Caisse se tient à l'école Notre-Dame-de-Québec ce qui reflète la volonté des dirigeants de sensi-

ciétaires, sans compter le nombre de jeunes qui participent aux caisses scolaires. En trois ans, de 1957 à 1960, le nombre des membres adultes de la Caisse double, passant de 401 à 810. Pour la même période, son actif augmente de manière appréciable et est de 223 065 \$ au lieu de 537 573 \$. Le contexte favorable que connaît la Caisse, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, permet alors de faire des choix qui jusque-là avaient été impensables pour ses dirigeants. Pour donner un meilleur service, on engage un deuxième commis. En outre, on procède à l'achat d'une machine à calculer électrique, qui remplace la calculatrice manuelle. À la fin des années 1950, la croissance de la Caisse est assez importante pour que l'on puisse songer à déménager. De fait, l'idée est lancée en 1958 et se concrétise en janvier 1960.

Le déménagement de la Caisse au 28-30, rue Sainte-Anne marque le début d'une hausse soutenue de son volume de transactions. Entre 1960 et 1964, l'actif fait plus que doubler, passant de 537 573 \$ à 1 376 172 \$. Durant cette période, un

troisième employé est engagé. Après quatre années d'activité, on envisage déjà un nouveau déménagement à cause d'une fréquentation de plus en plus marquée de l'institution, du volume croissant de transactions qui y sont réalisées et de l'exiguïté des locaux. En mai 1964, la Caisse déménage donc dans un édifice situé à l'angle des rues des Jardins et Sainte-Anne.

La Caisse Populaire de Notre-Dame de Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Notre-Dame de Québec », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 24 septembre 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec ».

Québec, le 24 septembre 1991

75423

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Le 12 octobre 1991, le changement de dénomination sociale de la Caisse est officialisé par une publication dans la *Gazette officielle du Québec* (n° 41, p. 3769). (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

Comment expliquer la croissance que connaît la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec entre 1958 et 1964? D'entrée de jeu, il faut l'attribuer à la société de consommation, en pleine émergence à cette époque, laquelle favorise le commerce et les institutions de crédit et d'assurances. Il faut également remarquer que de nouveaux enjeux urbains apparaissent à Québec, reliés à la construction d'édifices publics, aux modifications de la trame urbaine, à la préservation du patrimoine et à l'exploitation du potentiel commercial et touristique du quartier. Tous ces projets de construction ont des répercussions positives sur les transactions effectuées aux guichets de la Caisse et sur les prêts hypothécaires accordés par cette coopérative d'épargne et de crédit. La période de 1958-1964 correspond à l'implantation et à l'affirmation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec dans un milieu urbain que l'on perçoit de plus en plus comme un quartier unique à Québec.

LA MODERNISATION DE LA CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC DE 1964 À 1975

Entre 1964 et 1974, le Vieux-Québec subit des transformations majeures qui se traduisent par la construction d'édifices gouvernementaux sur la colline parlementaire et de l'autoroute Dufferin-Montmorency, de même que la mise en valeur du secteur patrimonial de Place-Royale. L'effervescence que connaît alors le quartier a des répercussions positives sur la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Durant cette décennie,

sa croissance est supérieure à celle de la période précédente et elle répond de plus en plus aux objectifs de ses membres et de ses dirigeants.

Après une année d'activité dans ses nouveaux locaux, face au plus ancien hôtel de la ville, le Clarendon, la Caisse se prépare à des changements importants et à un développement rapide. Le 7 février 1965, en assemblée générale, les membres et les dirigeants décident à l'unanimité de modifier le territoire de leur coopérative d'épargne et de crédit et de l'étendre aux limites de la Ville de Québec. En vertu des nouveaux statuts de la Caisse, tout résident de cette ville peut être membre de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec et y être élu à sa direction. Cette nouvelle politique aura sans doute une influence positive sur la croissance de l'institution. En examinant de près l'évolution de l'actif et du nombre de ses membres, on constate une nette croissance entre 1964 et 1974. Durant cette décennie, l'actif de la Caisse passe de 1 376 172 \$ à 6 309 405 \$. Le nombre de membres s'accroît aussi de manière importante, 1 285 sociétaires en 1960 au lieu de 4 200 en 1975.

À l'instar des autres caisses de la province, celle de Notre-Dame de Québec connaît une très bonne croissance qui coïncide, dans les années 1970, avec l'amélioration du niveau de vie de la population et avec un plus grand pouvoir d'achat des consommateurs. Face au volume croissant des transactions aux guichets, la nécessité d'accélérer et de rendre plus efficace le service aux membres s'impose. En 1965, déjà, un Comité provincial d'études sur les besoins de mécanisation des caisses populaires est créé. Deux ans plus tard, une première expérience d'informatisation des opérations est tentée à la Caisse populaire de l'Expo 67 afin d'améliorer son efficacité. En 1970, les dirigeants de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec se disent prêts à expérimenter un système de télétraitement intégré des données, conçu spécialement pour le réseau des caisses populaires. Le 19 septembre de la même année, ce système est mis en place. On souligne l'événement par une réception offerte aux employés de la Caisse et au personnel de la compagnie IBM ayant contribué à son installation. La Caisse populaire de Notre-Dame de Québec est l'une des premières coopératives à utiliser cette structure informatique, considérée comme avant-gardiste à l'époque. Malgré quelques problèmes d'implantation, les employés de la Caisse s'adaptent rapidement à ce nouvel outil. Le système de télétraitement de IBM fait la fierté des dirigeants, des employés et des membres de plusieurs caisses populaires Desjardins de la province.

La modernisation des opérations amène aussi un système qui relie entre elles l'ensemble des caisses populaires de la région métropolitaine

de Québec et de Lévis. Appelé inter-Caisses et adopté en janvier 1975 par la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec, ce système permet aux membres d'accéder à leurs comptes d'épargne avec opérations dans plusieurs autres institutions Desjardins de la région. Cette année-là, 400 caisses participent, semble-t-il, à l'implantation de ce réseau. Mentionnons que ce système

à évaluer toutefois. On a estimé ces départs à plus de 1 700 durant les années 1970. Bref, durant cette période, on assiste à la création du Comité de citoyens de la Ville de Québec, du Conseil des monuments et sites du Québec, et, plus tard, à la mise sur pied du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste et à un regroupement de commerçants et d'artisans qui souhai-



En 1993, la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec reçoit un prix du Mérite coopératif Desjardins. Photographie Claude Bureau et associés inc. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

est rapidement adopté et apprécié. En 1980, la Caisse fait toute une publicité dans les médias pour illustrer la rapidité d'une transaction inter-Caisses par le ministère des Affaires municipales. En effet, ce ministère transmet alors une somme de 402 000 \$ accordée à cinq coopératives d'habitation de Montréal. À la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec, le directeur général Gaétan Sirois assiste à l'opération et en une minute douze secondes, la somme est reçue à la Caisse populaire du domaine Saint-Sulpice, à Montréal, en présence du ministre des Affaires municipales Guy Tardif et du président de la Fédération des caisses populaires de Montréal, Guy Bernier.

LA REVITALISATION DU VIEUX-QUÉBEC

À partir de 1975, le Vieux-Québec est le point de mire de plusieurs organismes et comités qui cherchent à améliorer le cadre de vie du quartier, à l'embellir et à préserver son patrimoine. Le quartier, qui est surtout composé d'une population de chambreurs, vit depuis le début des années 1970 un dépeuplement important, difficile

tent revitaliser le quartier Petit-Champlain. L'affirmation de ce sentiment d'appartenance, qui s'accroît avec les années, suscite des projets qui font appel aux ressources de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. En vertu de sa politique de prêts hypothécaires, cette dernière joue donc un rôle primordial dans cet enracinement parce qu'elle favorise l'amélioration du milieu de vie du Vieux-Québec.

L'importance des prêts hypothécaires accordés par la Caisse, entre 1975 et 1978, démontre bien la nature de son engagement dans le milieu. Cette coopérative d'épargne et de crédit est d'ailleurs perçue comme la plus importante institution financière du Vieux-Québec. Sa croissance peut, entre autres, être reliée à sa popularité et à l'importance de ses prêts hypothécaires. De fait, en 1975, elle accorde une somme de 2 966 546 \$ en prêts hypothécaires; quatre ans plus tard, ils totalisent plus de 5,5 millions de dollars.

Conscients du rôle économique que joue la Caisse dans son milieu et de sa mission première

qui est de favoriser l'épargne, ses dirigeants se donnent, le 24 mai 1979, des objectifs de croissance bien précis. En assemblée générale, les directeurs du conseil de surveillance adoptent les orientations suivantes. En premier lieu, on veut assurer une croissance normale de l'institution par une meilleure pénétration du milieu et par le contrôle des dépenses. Ainsi, on souhaite



Ce papier à en-tête est illustré de l'ancienne image corporative de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

augmenter le nombre de sociétaires, faire connaître davantage les services, particulièrement auprès des commerçants, et accentuer « l'image de solidarité de la Caisse populaire ». En second lieu, on vise un plus grand engagement dans le milieu et la promotion des prêts hypothécaires. Les dirigeants estiment que le crédit hypothécaire est un service qui pourrait être mieux connu des petits propriétaires et des nouveaux arrivants. On croit également que les gouvernements pourraient être invités à garantir ces prêts et même à combler les écarts des taux d'intérêts consentis.

La gamme de services offerts par la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec contribue à sa croissance. En tenant compte de sa localisation dans un secteur très touristique, on développe un service commercial de change de devises étrangères. Après entente avec les hôtels et les commerces du quartier, le bureau de change est mis en place. Il permet aux visiteurs de convertir leurs valeurs en argent canadien et de profiter des attractions culturelles et commerciales du Vieux-Québec. En raison de l'excellent service de ce bureau de change, la Caisse se voit décerner, en 1993, un prix du Mérite coopératif Desjardins, dans la catégorie « Meilleure façon d'offrir des services ».

Entre 1975 et 1983, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec connaît donc une croissance importante, reliée aux créneaux que ses mem-

bres et ses dirigeants développent et aussi à leur engagement dans la vie du quartier. En examinant l'évolution de l'actif de la Caisse, on constate qu'il fait plus que doubler durant cette période, 7 101 331 \$ au lieu de 15 692 583 \$. Jusqu'en 1982, la croissance est régulière. Cependant, le tableau s'assombrit en 1983.

De 1982 à 1983, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec connaît, pour la première fois de son histoire, une diminution de son actif, lequel passe de 15 833 847 \$ à 15 692 583 \$. Cette baisse coïncide avec l'importante crise économique que connaît le Québec et l'Amérique du Nord. À cette conjoncture difficile s'ajoutent, dans le Vieux-Québec, deux événements qui ont des répercussions négatives sur la Caisse. En 1983, le gouvernement du Québec transfère plus d'une centaine d'employés de l'ancien palais de justice de Québec dans un nouvel édifice, situé à côté de la gare du Palais. Ce déménagement est préoccupant, voire inquiétant pour les dirigeants de la Caisse. Mais la situation se rétablit dans les mois qui suivent, alors que des employés du ministère des Finances s'installent dans cet ancien édifice.

À l'automne de la même année, la Société canadienne des postes ferme son bureau de la rue De Buade. Cette fermeture soulève un tollé de protestations et l'événement est médiatisé. Voyant les conséquences néfastes de cette décision sur le quartier et sur la croissance de leur institution, les dirigeants de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec font alors des démarches auprès de la Société canadienne des postes pour la réouverture de ce bureau, qui se fera en avril 1984. Un peu plus tard, près de 200 employés d'Environnement Canada occuperont les étages supérieurs du bureau de poste. Ces événements démontrent l'importance de la présence des employés du secteur public pour les commerces du Vieux-Québec.

VERS UNE COOPÉRATIVE DE SERVICES FINANCIERS

Entre 1984 et 1998, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec connaît une croissance tout à fait remarquable, reliée à la consolidation et à l'amélioration des infrastructures touristiques de Québec et à l'organisation d'événements d'envergure dans le secteur culturel. Cette croissance est également reliée aux objectifs adoptés par toute l'équipe de la Caisse. On souhaite donner une couleur propre à l'unique coopérative d'épargne et de crédit du Vieux-Québec et du même coup étendre son rayonnement.

L'année 1984 s'avère exceptionnelle dans l'histoire de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Elle se prépare à deux événements majeurs, Québec 84 et les Grands Voiliers et la visite

officielle du pape, qui auront une certaine influence sur l'achalandage du bureau de change et sur l'ensemble des opérations de la Caisse. Pour répondre aux besoins des touristes, on modifie les heures d'ouverture du bureau de change et celles des guichets. Lors de la visite papale, en septembre 1984, un guichet de services financiers spécialisés est exploité à l'hôtel

sur la croissance de la Caisse puisque pour la première fois de son histoire, son actif s'accroît de plus de 4 823 000 \$.

Depuis plus d'une décennie, quelques dirigeants, et même des membres de la Caisse, ont suggéré de changer le nom de leur institution, mais sans succès. Il faut attendre 1991 pour que ce chan-



La Caisse a été étroitement associée au développement spectaculaire de la coopérative d'actions de la rue du Petit-Champlain. Photographie Yves Beauregard, 1997. (Collection privée).

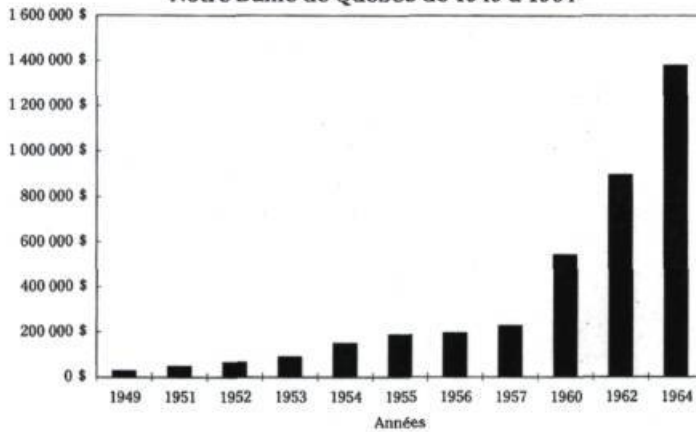
Loews le Concorde dans le but de répondre aux besoins des journalistes de la presse internationale. Partenaire financier solide dans la réalisation de projets d'envergure, la Caisse contribue en même temps à l'amélioration de la qualité de vie dans le Vieux-Québec. La croissance spectaculaire de son actif, qui passe de 15 692 583 \$ à 17 552 676 \$ de 1983 à 1984, s'explique par l'effervescence et la vigueur commerciale du Vieux-Québec et de Place-Royale à la même époque.

À partir de 1984, s'ouvre une nouvelle ère pour la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Entre 1986 et 1997, son actif passe de 19 198 272 \$ à 70 420 377 \$. Plusieurs facteurs influencent cette croissance phénoménale, reliés notamment aux changements de politiques de la Caisse et à la consolidation des liens corporatifs qu'elle entretient avec le milieu. En 1985, ses dirigeants veulent accroître le rayonnement de l'institution. Ils adoptent, le 27 février, un règlement modifiant son territoire qui sera désormais la Communauté urbaine de Québec. Adopté le 21 mars 1986, par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, ce territoire est officiellement reconnu le 15 avril 1986 (*Gazette officielle du Québec*). Ce changement de statut a certainement un effet

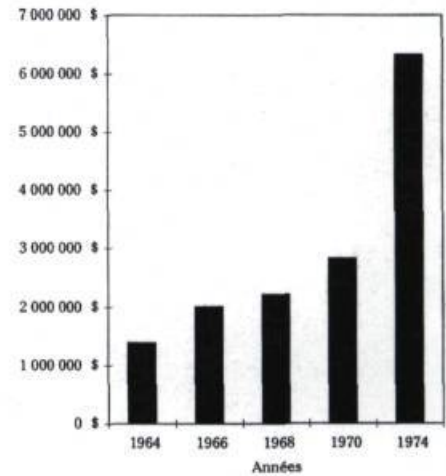
gement se fasse. Cette année-là, la Caisse prend le nom de Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec. Le 12 mars, ses membres adoptent, en assemblée générale, le règlement de modification. Le 24 septembre suivant, l'inspecteur général des institutions financières, Jean-Marie Bouchard, émet un certificat de modification des statuts, lesquels seront effectifs le 12 octobre 1991 (*Gazette officielle du Québec*).

En 1992, l'actif de la Caisse atteint 49 895 108 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 9,8 \$ millions par rapport à l'année précédente. Il s'agit là d'une augmentation spectaculaire, plus du double de la croissance moyenne de l'ensemble des caisses de la Fédération de Québec. En dépit de la situation économique difficile, marquée par une grande récession et par une restructuration des entreprises dans un contexte de mondialisation de l'économie, ce qui en oblige plusieurs à fermer leurs portes, le Vieux-Québec connaît une croissance importante reliée notamment à la rénovation de plusieurs édifices. Ainsi, on investit 35 millions de dollars pour refaire une beauté au Château Frontenac, lui ajouter 60 chambres et un centre de santé. L'édifice du Capitole, le Palais Montcalm, le Cercle de la Garnison, l'édifice Holt Renfrew

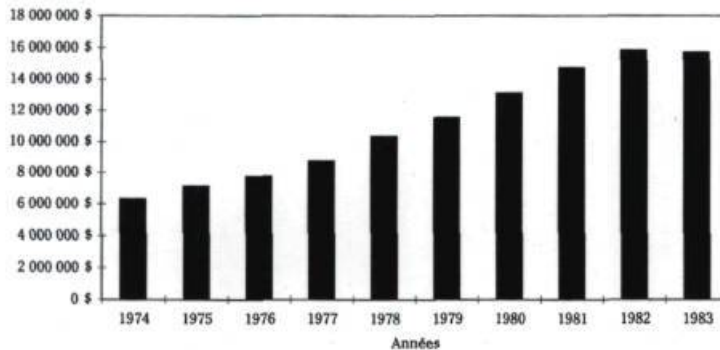
Évolution de l'actif de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec de 1949 à 1964



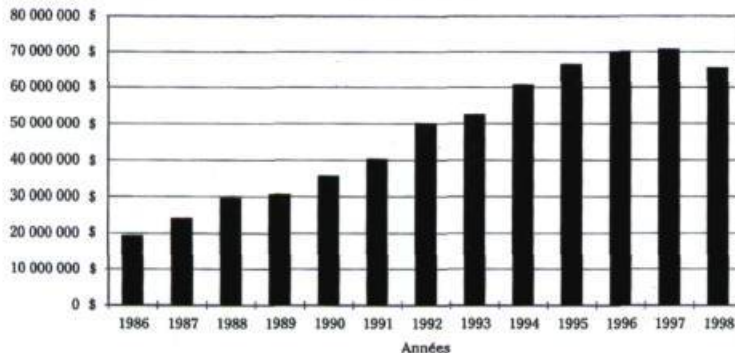
Évolution de l'actif de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec de 1964 à 1974



Évolution de l'actif de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec de 1974 à 1983



Évolution de l'actif de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec de 1986 à 1998



et celui de l'Institut canadien font également l'objet d'importants travaux. Cette effervescence influence certainement la croissance de la Caisse qui enregistre des trop-perçus, avant impôt, de l'ordre de 547 263 \$, un niveau et un rendement jamais atteint jusque-là.

La croissance de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec, entre 1992 et 1998, démontre qu'elle s'affirme de plus en plus comme une coopérative de services financiers. L'évolu-

tion de l'augmentation de l'actif, qui passe de 49 895 108 \$ à 65 258 322 \$ est surtout reliée à la gamme de services financiers qu'elle offre dans le Vieux-Québec. En fait, 80 % de ses activités financières touchent des établissements commerciaux, la plupart étant reliés au secteur touristique. Son portefeuille de prêts, au cours des dernières années, n'a fait que croître et atteint 59,4 millions de dollars en 1997. L'épargne des sociétaires, bien qu'encouragée par l'équipe de la Caisse, constitue un secteur plutôt stable. En 1997, la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec compte 4 505 membres. Avec les années, elle augmente le nombre de ses services aux particuliers et aux entreprises. Elle suit de près l'évolution des politiques mises de l'avant par le Mouvement Desjardins. Ses dirigeants doivent aussi s'adapter aux enjeux et au contexte du nouveau millénaire.

Faire le portrait de la croissance de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec depuis les 50 dernières années, c'est montrer la synergie qui existe entre le milieu, le Vieux-Québec, et une coopérative d'épargne et de crédit qui devient graduellement une coopérative de services financiers. La croissance de cette institution financière est somme toute unique, en raison de la spécificité du milieu qu'elle dessert. Le Vieux-Québec foisonne d'activités commerciales, touristiques et culturelles. Faire cette histoire, c'est aussi reconnaître les qualités qui ont permis à toute l'équipe de la Caisse de s'adapter aux changements du milieu et aux orientations du Mouvement Desjardins. ♦

Yves Hébert est historien.